

*mèze*



n° 54  
Juillet 2019

*votre journal*

Bulletin municipal d'information

Nature  
Détente  
Loisirs

La nouvelle  
ère du Sesquier



Mèze  
une nature méditerranéenne

# Le mot du maire



Le 29 mai dernier, le conseil municipal a voté la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dont l'un des objectifs est d'imposer des règles d'urbanisme plus strictes. Cette décision importante de la municipalité s'inscrit dans la démarche poursuivie depuis près de deux décennies en faveur d'une maîtrise du développement urbain de Mèze. Elle nous engage aussi sur l'organisation de l'urbanisation durable de demain.

Cette actualité municipale nous offre l'occasion d'apporter un éclairage sur le cadre, les contraintes, les évolutions de l'urbanisation à Mèze depuis les trente dernières années. Elle nous amène aussi à nous projeter sur les choix qu'il nous appartient de faire pour engager notre commune sur la voie d'un développement harmonieux, tenant compte à la fois du besoin en logements et de la préservation de nos espaces naturels.

Dans ce numéro de votre bulletin municipal, nous vous présentons également les premières esquisses d'un projet qui me tient particulièrement à cœur et que nous allons lancer dans les prochains mois : la transformation de la plaine du Sesquier, jusqu'à présent insuffisamment valorisée, en un vaste parc végétalisé et aménagé en cœur de ville. La population de Mèze pourra s'approprier cet espace d'environ 50 hectares consacré à la nature, aux loisirs, aux sports de plein air et à la détente.

Et bien sûr, chaque année, au mois de juillet, Mèze votre journal vous propose un agenda complet des manifestations culturelles, festives et sportives qui vont animer une saison estivale, comme toujours, particulièrement intense. Je vous donne donc rendez-vous pour ces moments de joie, de convivialité et de partage qui font notre bonheur de vivre dans notre belle ville.

Je vous souhaite un très bel été à Mèze  
Henry Fricou



Mairie, place Aristide Briand  
BP 28 — 34140 Mèze  
Tél. : 04 67 18 30 30

Courriel : [secretariat.dgs@ville-meze.fr](mailto:secretariat.dgs@ville-meze.fr)

Web : [www.ville-meze.fr](http://www.ville-meze.fr)

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Rédaction : Franck Billeton, Aurélie Sol,  
Dorothee Fernandes

Secrétariat de rédaction : Muriel Barthez

Photos : Service communication

Mise en page : Frédéric Pruneau  
[pruneauproduction@gmail.fr](mailto:pruneauproduction@gmail.fr)

Impression : Imp'act  
Juillet 2019

## sommaire

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Ville en mouvement.....      | p. 3-4  |
| Brèves .....                 | p. 5    |
| Urbanisme.....               | p. 6-7  |
| Le futur parc du Sesquier .. | p. 8-11 |
| État civil .....             | P. 12   |
| Tribune libre .....          | p. 12   |

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Aco es fach .....      | p. 13-14 |
| Jeunesse .....         | p. 15    |
| Culture.....           | p. 16    |
| Agenda .....           | p. 17-19 |
| Festival de Thau ..... | p. 20    |

## La place Monseigneur Hiral remise en beauté



La Ville de Mèze poursuit sans relâche son programme d'aménagement, de revalorisation et d'embellissement de tout le centre ancien. De nombreuses rues ont déjà bénéficié de ces travaux qui portent sur la rénovation des réseaux souterrains, la pose de revêtements en pierre et l'installation de l'éclairage public adapté au lieu.

Le dernier chantier en date portait sur un lieu emblématique du centre historique de Mèze : la rue Gambetta et la place Monseigneur Hiral, devant la chapelle des Pénitents.

Une surface de 1200 m<sup>2</sup> a été pavée de pierre de Poussan, de marbre de Caunes-Minervois et de lauze de Pompignan donnant au lieu énormément de cachet.

De plus, 16 places de stationnement ont été maintenues, les arbres existants ont été conservés, un accès à la chapelle pour les personnes à mobilité réduite a été créé, le parvis et les marches de l'édifice ont été entièrement renouvelés et l'enfouissement des câbles électriques traversants effectué.

Le coût de l'opération se monte à 300 000 € TTC. Il a été financé à 100 % par la Ville de Mèze.

## Le nouveau visage du centre urbain

Après plusieurs mois de chantier, les aménagements touchant le grand axe constitué par la place Baptiste Milhau, l'avenue Général de Gaulle et la place de Lattre de Tassigny sont achevés. Ces travaux d'envergure s'inscrivent parmi les nombreux projets conduits par la Ville de Mèze pour embellir, valoriser, améliorer et sécuriser les places et avenues.

La réalisation des trottoirs, des chaussées et des places de stationnement ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Une part très importante de ce chantier est souterraine. Elle était en effet consacrée à la création, par l'agglomération, de bassins de rétention des eaux pluviales de grande dimension sous les places Baptiste Milhau et de Lattre de Tassigny, ainsi qu'à la réhabilitation de l'ensemble du réseau pluvial et des autres réseaux enfouis. Des problèmes récurrents d'inondations dans ces quartiers ont rendu cette intervention absolument indispensable. Les racines des vieux pins occasionnaient des déformations dangereuses pour la chaussée et les trottoirs. C'est la raison pour laquelle ils ont dû être remplacés par des magnolias.

Pour l'ensemble de ces opérations, la Ville de Mèze a financé les travaux à hauteur de 973 000 €, Sète agglomération Méditerranée 827 000 € et Hérault Énergie 83 000 €.



## Du nouveau au jardin de l'Étang

Le jardin de l'Étang, au bout de l'allée Dorian Remeize, a été entièrement réaménagé et remis en valeur par les services techniques de la Ville de Mèze. La butte existante a été abaissée afin d'ouvrir la vue sur l'étang. Un massif de prairie fleurie a été créé par le service municipal des espaces verts. Des ganivelles viennent clôturer l'espace naturel et un chemin en clapicette (fin gravier) a été réalisé pour rejoindre la nouvelle aire de jeux. Spécialement

conçue pour les jeunes de 2 à 16 ans, ce nouvel espace ludique comprend plusieurs balançoires, un toboggan, une maisonnette, une petite table de pique-nique, une barre fixe, et un petit pont. Ce lieu de rendez-vous particulièrement apprécié par les familles mézoises et les visiteurs répond aux normes de sécurité en vigueur.



## Près de 3 millions d'euros pour requalifier l'Écosite

Sète agglomération Méditerranée porte en direct le réaménagement, la rénovation indispensable et l'extension des bâtiments, voiries et parkings de l'Écosite de Mèze dont la maîtrise d'œuvre a démarré. Ces travaux vont permettre l'installation ou l'extension d'entreprises liées au développement durable telles que l'ARDAM, Entech ou Greensea.

L'amphithéâtre existant sera entièrement rénové en vue d'une exploitation plus régulière. Les voiries et les parkings seront requalifiés et une aire de stationnement créée.

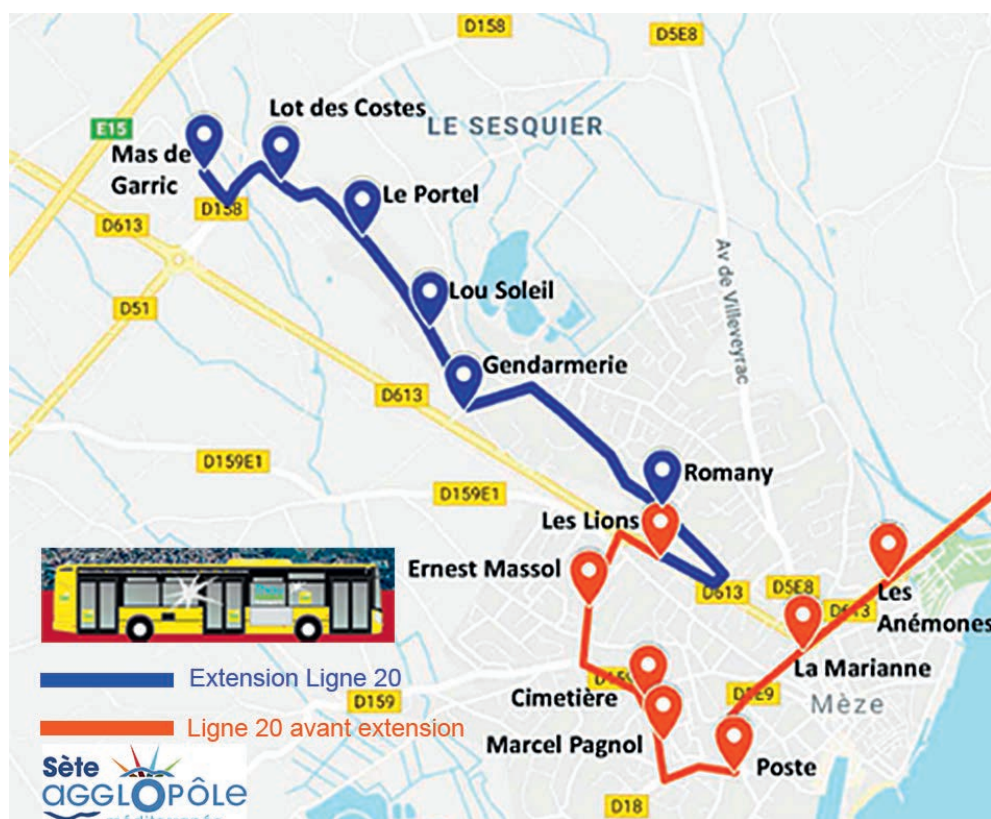
Début des travaux en septembre 2020 pour une livraison à l'automne suivant. Montant total prévisionnel du chantier : 2 710 000 M€ HT.



La Ville de Mèze continue à promouvoir le commerce de proximité en mettant en avant l'aspect humain. Depuis mi-juin, la façade des halles arbore les portraits de ses commerçants. Poissonniers, primeur, pêcheurs, volaillers, producteurs, bar à huîtres, bouchers, traiteurs, crêmière, vendeuse d'olives... autant de personnalités locales qui se sont prêtées avec enthousiasme à cette séance photo dont l'objectif est de mettre en valeur et dynamiser le cœur de ville. En été les halles sont ouvertes tous les matins, du lundi au dimanche.



## Bus : de Sète à la ZAC des Costes



L'agglo a répondu favorablement à la demande du maire Henry Fricou. La ligne de bus n° 20 (Mèze – Sète) de Sète agglomération Méditerranée va desservir 3 arrêts supplémentaires à partir du 15 juillet : Gendarmerie, Garrigues et Les Costes. Ce prolongement jusqu'à la ZAC des Costes était devenu une nécessité au vu du développement démographique de ce quartier. Cette extension concerne toutes les courses de la ligne, dans les deux sens, du lundi au samedi. Les usagers sont invités à se reporter sur le site internet [www.mobilite.agglopole.fr](http://www.mobilite.agglopole.fr) pour consulter les nouveaux horaires.



## Service des eaux : nouveaux horaires

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet, les agents du service des eaux accueillent les usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

## Des vannes antipollution sur le port

Ce nouveau dispositif doit permettre l'obturation du réseau pluvial en cas de déversement accidentel d'effluents pollués. C'est l'aboutissement d'un dossier techniquement complexe et financièrement coûteux. Deux vannes anti-pollution vont être installées sur les exutoires d'eaux pluviales du port sur les quais longeant la place des Tonneliers. Elles pourront être actionnées en cas de pollution du réseau. C'est Sète agglomération Méditerranée qui, à la demande du maire Henry Fricou, finance cet équipement dont le coût atteint 50 000 €.





# Urbanisme : les clés d'un développement maîtrisé

**Le conseil municipal a récemment voté en faveur d'une modification du plan local d'urbanisme. But : imposer des règles de constructibilité plus strictes et organiser l'urbanisation durable de demain. Explications.**

Entre les années 1980 et 2000, la réponse à cette pression démographique s'est traduite par un très fort étalement urbain avec une importante consommation des espaces agricoles et naturels. La quasi-totalité des surfaces urbanisées et urbanisables de Mèze découle, aujourd'hui encore, du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) élaboré par la municipalité en 1988. Désormais, la maîtrise de la croissance démographique est plus que jamais à l'ordre du jour pour organiser l'urbanisation durable de demain, limiter son impact sur le milieu environnemental et réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles.

## Les cadres et les contraintes de l'urbanisation de demain

### Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) élaboré par la Ville de Mèze en 2017 remplace le P.O.S. de 1988. Il intègre les nouvelles exigences environnementales et les contraintes fixées par l'Etat, notamment la Loi Littoral, le respect des trames vertes et bleues, la prise en compte du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI). Il prend aussi en compte le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin de Thau. Ce SCOT a été élaboré en 2014 par le Syndicat mixte du Bassin de Thau en concertation et avec l'approbation de Thau agglomération et de la CCNBT. Il sert de base au Plan Local de l'Habitat (PLH) qui, pour la période 2018-2023, prévoit les besoins en logements sur le territoire en tenant compte de l'évolution démographique, de la desserte en transports, des équipements publics adaptés et de la nécessité de lutter contre l'étalement urbain.

### Le Plan Local de l'Habitat et son volet mézois

Le P.L.H. prévoit pour Mèze un besoin de 90 logements par an dont 38 en logements locatifs sociaux sur la période 2018-2023. Cela doit permettre à Mèze de répondre aux obligations légales qui imposent aux communes un taux minimum de 25 % de logements sociaux à l'horizon 2030, faute de quoi elles s'exposent

à d'importantes pénalités financières (loi SRU). Les seuls secteurs susceptibles d'accueillir ces logements sont la zone Nord Sesquier et le centre-ville via des opérations de renouvellement urbain. Ces chiffres ne sont pas des objectifs à atteindre mais des prévisions. Même si elle est manifeste sur le territoire, la demande en logements ne doit pas conduire à une urbanisation non maîtrisée. C'est pourquoi des modifications du Plan Local d'Urbanisme sont régulièrement votées afin d'intégrer des règles d'urbanisme de plus en plus strictes : renforcement des normes de confort, limitation de la hauteur des constructions et du mitage du territoire, synonyme de disparition de terres agricoles ou naturelles, de limitations de l'imperméabilisation des sols, de pollution liée au transport, etc...

### Les lois SRU et ALUR : la lutte contre l'étalement urbain

L'un des objectifs principaux de ces lois est de favoriser la densification des zones déjà urbanisées plutôt que d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation.

### Les droits et devoirs du maire en matière d'urbanisme

Hormis le quartier de la ZAC des Costes (voué à l'urbanisation par le POS de 1988 révisé en 1991 et ouvert à la construction en 2012), la totalité des constructions ont été ou sont encore

réalisées sur des zones rendues constructibles par la révision du P.O.S. de 1991. Le maire n'a pas le pouvoir, sous peine de poursuites judiciaires, de refuser un permis de construire qui respecte les règles d'urbanisme. Seules des modifications du P.L.U. décidées par le conseil municipal peuvent lui permettre d'imposer des règles d'urbanisme plus strictes.

### L'urbanisation de Mèze au cours des dernières décennies

Le passage du millénaire a marqué la fin de l'urbanisation extensive de la commune. À partir de 2001, les surfaces ouvertes à la construction à Mèze ont été considérablement limitées. A titre d'exemple, les zones urbanisées se sont étendues sur plus de 160 hectares au cours des années 90. Depuis le début des années 2010, seuls 10 hectares ont été ouverts à la construction. Il s'agit du nouveau quartier de la ZAC des Costes.

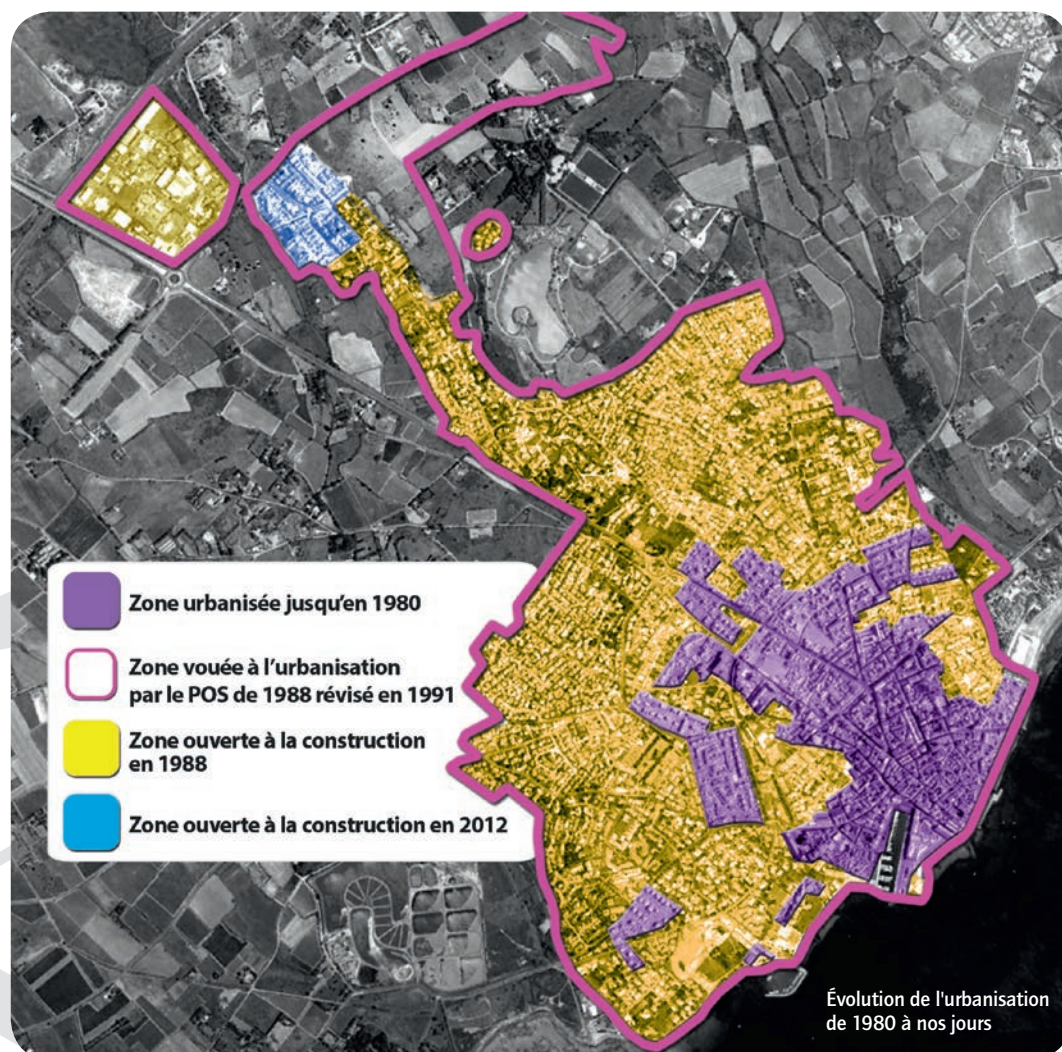
### L'urbanisation au futur

Les surfaces urbanisables de Mèze n'ont pas vocation à s'étendre dans les années à venir. Un seul pôle de développement urbain existe sur la commune : celui du Nord Sesquier. Ce projet est l'unique possibilité d'extension de la ville identifiée par le SCOT du bassin de Thau approuvée, en 2014, par la CCNBT et Thau Agglomération.

**Imposer aux constructeurs des règles plus strictes**

**Assurer un développement maîtrisé et organiser l'urbanisation durable de demain**

**Préserver les zones naturelles, forestières et agricoles**



Les zones "vouées à l'urbanisation" sont les zones destinées à être urbanisées par le POS de 1988 remplacé par le PLU depuis 2017. Les zones "ouvertes à la construction" sont celles qui sont aménagées (réseaux) en vue d'être construites. Toutes les zones urbanisables à Mèze ont été définies par le POS de 1988, révisé en 1991 (périmètre rose). Le PLU voté par la commune en 2017 n'a ouvert aucune surface supplémentaire à l'urbanisation dans le POS de 1988 révisé en 1991.



## « Limiter au maximum l'étalement urbain ».

Henry Fricou, maire de Mèze depuis 2001, s'exprime sur l'urbanisation :

### Quel est le pouvoir du maire en matière de permis de construire ?

H.F. : l'urbanisme est à la fois un enjeu majeur et un sujet complexe sur lequel beaucoup de contrevérités circulent. On prête notamment aux maires une toute puissance qu'ils n'ont pas en la matière.

L'octroi d'un permis de construire n'est ni le fait du prince... ni le fait du maire qui n'a pas le pouvoir de s'opposer à un projet de construction en conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur. Pas plus qu'il ne peut accorder un permis pour un projet non conforme. Ce que peut faire et ce que fait notre municipalité, c'est intégrer des règles de construction plus contraignantes à travers des modifications ou révisions du P.L.U.

Je rappelle que le P.L.U. n'est validé qu'après une concertation publique et une approbation du conseil municipal.

### Les méthodes d'urbanisation ont-elles évolué ?

H.F. : avant les années 2000, le développement urbain de Mèze s'est quasi exclusivement traduit par la consommation d'espaces naturels et agricoles. Depuis que j'occupe la fonction de maire, ma vision de l'urbanisme est en totale rupture avec ces anciennes pratiques qui ont transformé une grande partie du territoire national en vastes paysages périurbains où se mêlent quartiers pavillonnaires et zones commerciales.

### Faut-il continuer à construire ?

H.F. : la Ville doit bien sûr être en capacité de répondre à la demande en logements et en particulier à ses obligations légales en matière de taux de

logements sociaux. Geler toute construction engendrerait inévitablement des prix de l'immobilier encore plus élevés et rendrait impossible l'accès au logement pour les jeunes ménages mézois.

### On parle aujourd'hui « d'urbanisation durable ». En quoi cela consiste-t-il ?

H.F. : la préservation de l'environnement est un critère essentiel qu'il est impératif de prendre en compte. D'où ma volonté de limiter au maximum l'étalement urbain au détriment de nos espaces naturels et, au contraire, de privilégier le renouvellement des zones déjà urbanisées. D'ailleurs, la loi impose désormais ce type d'urbanisation durable. C'est ainsi que l'on protège nos terres boisées ou agricoles, que l'on limite la pollution liée aux déplacements et que l'on évite la multiplication anarchique des équipements publics.

### Comment se traduit concrètement votre volonté exprimée de maîtriser le développement urbain de la commune ?

H.F. : je n'ai ouvert que 10 hectares à l'urbanisation. Il s'agit du nouveau quartier de la ZAC des Costes. À titre de comparaison, 160 hectares d'espaces ont été urbanisés durant les années 90. Ces chiffres en disent long sur notre volonté de maîtriser le développement urbain de Mèze. Le seul pôle de développement urbain identifié sur notre commune est le Nord Sesquier voué à la construction.

Mais il ne sera pas rendu constructible avant qu'un projet d'ensemble ait été étudié et proposé aux Mézoises et aux Mézois.

# Nature, détente, loisirs...

## La nouvelle ère du Sesquier

Étendue sur plus de 50 hectares à proximité immédiate des zones habitées, la plaine du Sesquier est une véritable richesse naturelle pour Mèze. Ce site déjà apprécié par bon nombre de Mézois est pourtant peu valorisé. La municipalité a décidé de lancer un projet d'aménagement pour transformer cet espace en véritable parc périurbain consacré à la nature, aux loisirs, au sport et à la détente.

### Un peu d'histoire

L'élément central du Sesquier est l'abondance d'une ressource extrêmement précieuse dans la région méditerranéenne : l'eau douce. Le nom même de Sesquier vient de l'occitan « *sesquil* » qui signifie massette ou roseau des étangs et indique un lieu où pousse la massette d'eau.

Le site était autrefois occupé par des étangs qui, après drainage, ont fait place à des terres agricoles de grande qualité réservées aux seigneurs dès le moyen âge. Ces terres de labour vont être largement plantées en vignes à la fin du XIX<sup>e</sup>. Au cours des années 80 et 90, Mèze s'urbanise fortement en direction du Nord transformant la plaine du Sesquier, jusqu'alors rurale, en espace périurbain. À la fin des années 80, le lac du Sesquier est créé en surcreusant la zone humide.



## L'oasis de Mèze

Aujourd'hui, les formidables potentialités qu'offrent le site du Sesquier sont loin d'être exploitées à leur juste valeur. L'espace disponible et la présence de l'eau douce, véritable trésor compte tenu du climat régional, doivent être mis à profit pour favoriser la création d'une grande campagne bucolique fraîche et ombragée que les Mézois de toutes générations pourront s'approprier comme un lieu familial de détente.

## Un nouveau parc dans la ville

La municipalité a lancé, il y a plus d'un an, un vaste programme de requalification et d'aménagement du site du Sesquier afin de redynamiser le parc autour de trois pôles d'activités : le sport, les loisirs de plein air et la détente.

La dimension du site sera mise à profit pour créer des espaces distincts ayant chacun leur vocation propre.





### La réserve

La partie Sud du Sesquier est actuellement peu fréquentée et mal mise en valeur. La nature y reprendra ses droits. Ce terrain vallonné parsemé de mares et de roselières permettra de générer une mosaïque de milieux. Un effort intensif sera consacré à la végétation et, tout particulièrement, à la plantation d'arbres adaptés à cet environnement humide. Des cheminements, aujourd'hui inexistants, permettront de canaliser la fréquentation du public et de préserver le milieu naturel du piétinement. Un véritable réseau de découverte, fait de chemins de terre et de passerelles en bois propices à la simple promenade ou à l'observation naturaliste, sera créé.

### Le lac

Les abords du plan d'eau du Sesquier feront l'objet d'un travail centré sur un accompagnement végétal jouant sur une alternance de boisement et d'espaces dégagés afin de rythmer le paysage et apporter une succession de lieux ombragés et de plages enherbées. Le tout permettant de valoriser la boucle du lac.

### La source

Le Nord du Sesquier accueille actuellement l'ALSH et la Halle du Sesquier qui va évoluer vers une grande salle polyvalente. Les terrains laissés vacants dans ce secteur pourront accueillir la future piscine réalisée par Sète agglomération Méditerranée.



## La plaine des jeux

L'espace qui accueille déjà le skatepark et le city stade nécessite une restructuration profonde pour devenir le point de ralliement de l'enfance et de la jeunesse. Pour les plus petits, une aire de jeux intégrée au milieu naturel sera créée. Le relief original sera réhaussé pour dessiner un véritable amphithéâtre où seront installés des ponts de singes, toboggans, modules d'escalade... Pour les ados, le skate parc sera amélioré et un pumptrack (piste bosselée pour les vélos, les trottinettes ou les skateboards) utilisant le relief naturel sera créé.



## MARS 2019

### Naissances

Enriké GONZALEZ, Enola REPOLE.

### Mariages

Pascal BERGER et Christel PIBRE ; Maxime BRIOLA et Sophie GAURY.

### Décès

Caroline GRAHAM, 75 ans ; Marie SILVA, 86 ans, épouse ZANA ; Alain MOYAUX, 86 ans, époux BRÉHON ; Mauricette DUPONT, 79 ans, célibataire ; Christian ARCHIMBEAU, 85 ans, époux FALCON ; Jean-Claude BERNARD, 70 ans, DORSI ;

Henri-Paul LACROIX, 65 ans, époux REDO ; Georges RUIZ, 92 ans, veuf GOMEZ ; Benito MARSALA, 80 ans ; Nadia MICHEL, 56 ans, célibataire ; Francine CASTELBOU, 86 ans ; Evan SALLIC, 90 ans, époux MOUILLE ; Colette GUIRAUD, 81 ans, veuve VIDAL ; Augustin TRICHAUD, 90 ans, époux BLANCHARD ; Josiane MONNET, 71 ans, épouse GIRAUD.

## AVRIL 2019

### Naissances

Sacha GATT, Rose HEREDIA, Gabin YETTOU, Emilio SARRIA-BEZMALINOVIC, Clémence GIL, Gabin DERRIEN, Tristan POLONI

ARNOUX.

### Mariages

Laurence DEFEND et Pauline GUILMOT ; Alexis AZEMAS et Danièle POULIER ; Robert GONZALEZ et Ophélie DA COSTA ; Fabien OBIOL et Mélanie MASSIX ; Jean-Claude OZIOL et Jean-Luc JACOMINO.

### Décès

Josiane MONNET, 71 ans, épouse GIRAUD ; Jean-Pierre LAPERGE, 72 ans, veuf MEYNET-CORDONNIER ; Jacques ARNAL, 69 ans, époux GARCIA ; Michèle GIAROLI, 68 ans, épouse SWACZYK ; Jean-Bernard

BOISSAY, 62 ans, célibataire ; Bernard LANCE, 77 ans, époux MARON ; Charlie MORICEAU, enfant ; Erick CAUSSE, 61 ans, époux RODRIGUES ; Colette LESSERTISSEUX, 87 ans, veuve CARRERAS ; Pedro GAZQUEZ, 68 ans.

## MAI 2019

### Naissances

Lily CHAPUT, Stan DELAFONTAINE HAMIDI, Arthur TESSIER

### Mariages

Michel BENOITS et Carole GRANDIN ; Didier MASSE et Brigitte HANON ; Christophe

GARCIA et Virginie COLL COLL.

### Décès

Pierre BOURY, 91 ans, époux BITON ; Alban VIDAL, 53 ans, célibataire ; Adrienne RUBIO, 92 ans, épouse CORNILLET ; Michel BONNEVIALLE, 76 ans, célibataire ; Jean-Paul MEUNIER, 73 ans, époux JOUVE ; André MASSAL, 85 ans, veuf BAILHES ; Marie LARRIEU, 76 ans, épouse CABRERA ; Francis CUNNANE, 86 ans, époux MORRISEY ; Elise VERDIER, 104 ans, veuve DURAND ; Paulette CARAYON, 87 ans, veuve DELMAS ; Claudette CHRISTIN, 73 ans.

## Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

## LISTE CAP 2020 - MAJORITÉ MUNICIPALE

### ÇA ROUMÈGUE OU ÇA ROUNDINE ?

Dans le Midi, c'est un peu le sport national. On roumègue, on roundine ou on rouspète. Contre les gabians qui se soulagent sur les voitures ou les chiens sur les trottoirs, contre les algues qui s'accumulent sur la plage, contre le bruit des scooters ou des cigales (si, si...), contre les excès de vitesse en ville et contre les dos d'âne, contre les chantiers de voirie et contre les trous sur la chaussée... Oui, ici, si on roumègue pas, c'est qu'on est mort.

Et pourtant, au fond du cœur, on l'aime plus que tout notre ville.

Mais il ne faut pas confondre les roumégaires et les grincheux chroniques. Pour ces derniers, il semble que vivre à Mèze équivalait s'infliger la pire des souffrances. A lire leurs tracts ou leurs messages au vitriol dans les réseaux sociaux, à entendre leurs vociférations, Mèze est un enfer géré par des monstres. Macarel, l'apocalypse est proche !

Certes, tout n'est pas parfait. La perfection n'est pas de ce monde. L'équipe de la majorité municipale n'a pas la prétention de pouvoir satisfaire tout le monde et de pouvoir régler tous les problèmes. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle s'efforce, avec ses défauts, ses qualités et, surtout, avec toute son énergie, avec tout son cœur, de rendre Mèze toujours plus belle, toujours plus agréable à vivre, toujours plus festive, toujours plus dynamique...

Heureusement, le sentiment qui domine largement, même chez les roumégaires, c'est que Mèze est synonyme de bonheur. Ou plutôt, de bonheurs au pluriel car chacun, jeune ou moins jeune, peut trouver dans sa ville, la source de son épanouissement : un climat très agréable, une nature préservée, une identité culturelle forte, des services publics de qualité, des commerces dynamiques, des traditions toujours vivantes, des fêtes incomparables, des équipements sportifs pour tous, des produits du terroir exceptionnels... autant d'ingrédients qui font cette douceur de vivre à laquelle, nous, Mézoises et Mézois, tenons tant.

Alors franchement, n'en déplaise aux adeptes de la sinistrose... nous le disons haut et fort « **aqui sian ben !** »

Henry Fricou et les élus Cap 2020

~~~~~

## "GROUPE "LE COEUR À MÈZE"



Yvan Garcia

### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2018/2024 : ALLONS-NOUS VERS 272 PLACES SUPPLÉMENTAIRES ?

La loi Besson du 05 juillet 2000 fixe les modalités d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Le schéma départemental 2011/2017 a fixé un volume de réalisation ; c'est ainsi que sur notre commune une aire de grand passage de **150 places** a été créée et cela n'est pas sans conséquences pour l'environnement.

Le schéma départemental 2018/2024, proposé par les services de la préfecture et du conseil départemental pour l'agglomération (SAMATH), préconise pour les aires d'accueil la **réalisation sur notre territoire communautaire de deux aires de 36 places chacune, une révision à la hausse de la capacité d'accueil de l'aire de Mèze de 150 à 170 places et enfin la création d'une aire de grand passage de 180 places.** Lors d'un conseil communautaire les élus ont donné un avis défavorable à ce nouveau schéma départemental. À juste titre, car ce nouveau schéma se contente de fixer des obligations sur notre territoire sans chercher à **réguler et répartir** ces réalisations sur d'autres secteurs situés notamment sur l'arrière-pays. **Notre littoral est fortement concerné par la demande d'accueil de la communauté des gens du voyage et les grands passages estivaux (de 3800 à 4600 caravanes).**

**Souhaitons que l'avis des élus soit entendu par les services de la préfecture et du département !!** Yvan Garcia - Marie France Juniet - Mail : yvangarcia@biboc34.fr

## LES ÉLUS INDÉPENDANTS : NICOLE PASCAL - MARCEL GRAINE - FRÉDÉRIC BAILLY



Nicole Pascal



Marcel Graine



Frédéric Bailly

### LA VÉRITÉ, UNE EXIGENCE

Quel est le rôle des élus d'opposition ?

Veiller à la bonne gouvernance de la commune confiée aux élus de la majorité municipale.

Cela exige des questions, des prises de position claires, la mise en exergue des erreurs et des faiblesses à corriger et à ne pas renouveler, l'émission de recommandations, comme de dire ce qui est bien et va dans le sens de l'intérêt général.

Il est regrettable de lire dans une Tribune Libre des attaques partisans, non fondées, qualifiant l'action de l'opposition de « dénigrement », de « supercherie électoraliste » et d'utilisation par cette dernière de « l'arme de la désinformation ».

Ces **attaques** sont le **miroir** du caractère inné, **malveillant** et **partisan** de l'auteur de ces lignes.

Sachant que le Midi-Libre ne rend plus compte des séances du Conseil depuis l'été 2018, les Mézois se doivent d'assister aux séances du Conseil Municipal pour s'informer de la marche de la commune.

Pour nous contacter : marcel.graine@wanadoo.fr

## LISTE MÈZE BLEU MARINE

Vos élus Mèze Bleu Marine

Eric Garino Conseiller municipal

Richard Avila Conseiller municipal

Pour nous contacter : mezebleumarine@gmail.com

## Un très beau corso

Spectacles, danses, foule, traditions et joies étaient encore au rendez-vous des deux sorties de ce 42<sup>ème</sup> corso fleuri !



## La SNSM de Mèze a rendu hommage à ses collègues

Jeudi 13 juin, pour rendre hommage à leurs trois camarades sauveteurs des Sables-d'Olonnes qui ont perdu la vie, le 7 juin dernier lors d'une intervention, l'équipe de la station mézoise de la SNSM, dirigée par Luc Jeanjean, a jeté une gerbe à la mer au large de la chapelle des Pénitents, depuis la vedette de sauvetage.



## Foire des commerçants : le succès au rendez-vous

Samedi 1<sup>er</sup> juin, l'Association des Commerçants et Entreprises Mézois a organisé sa 1<sup>ère</sup> foire des commerçants. Des centaines de personnes ont déambulé de l'esplanade à la place des tonneliers pour découvrir les stands et animations proposés par l'ACEM.



## Au bal masqué !

Samedi 24 mai, les résidents de l'EHPAD « Le Clos du moulin » ont fêté le printemps sur le thème du carnaval. Le programme et les animations de cette journée festive étaient préparés et coordonnés par le personnel et notamment par les animatrices de l'EHPAD.



## Mèze met la nature à l'honneur

Jardinage, pastoralisme, sports et loisirs de plein air, apiculture, découverte de produits locaux... La fête du printemps, organisée par la Ville de Mèze, proposait un programme familial sur le thème de l'environnement et de la biodiversité, le 7 avril dernier au parc du Sesquier.



## La grande fête du football

Les 8, 9 et 10 juin 2019, le traditionnel tournoi de Pentecôte organisé par le Mèze Stade Football Club a rassemblé 80 équipes venues de toute la France. Un millier de jeunes footballeurs se sont affrontés sur les pelouses du stade du Sesquier.



## Jardinage, hôtel et nichoir

L'équipe d'animation périscolaire de l'école Germaine Coty a proposé aux enfants de créer un jardin à l'entrée de l'accueil de l'école, avec le service espaces verts de la Ville. Au programme : plantation de fleurs méditerranéennes, création d'un hôtel à insectes et installation de nichoirs à oiseaux et chauves-souris.

## Des mamans à l'honneur

Dimanche 19 mai, cinq mères particulièrement méritantes se sont vu remettre les médailles d'honneur de la famille par Henry Fricou, maire de Mèze. Les mères méritantes sont celles qui ont donné naissance et élevé au moins quatre enfants.

De gauche à droite : Leigh Kamraoui, Sylvette Lidier, Joëlle Revault, Henry Fricou, Simone Remyse, Nicole Repole



## Tradition Mèze fête la Saint-Pierre

Dimanche 30 juin, à l'occasion de la Saint-Pierre, Mèze a célébré les pêcheurs. Après la cérémonie donnée à la chapelle des Pénitents et le cortège dans les rues de Mèze, le maire Henry Fricou a rendu hommage, sur l'étang, à tous les pêcheurs et gens de mer.

## Jules Verne passe au self-service

Quelques mois après la cantine de l'école Clemenceau, c'est au tour du groupe scolaire Jules Verne de passer à l'ère du self-service. Cette nouvelle organisation mise en place par le service municipal de restauration est particulièrement appréciée par les élèves, qui profitent mieux de leur pause méridienne et déjeunent dans une ambiance beaucoup plus sereine, mais aussi par le personnel de l'école. Les enfants ont bien vite adopté ce nouveau fonctionnement qui leur offre plus de liberté et d'autonomie.



## Journées jeunesse et culture : Bye bye les Thiabés !



Après 2 années passées auprès des jeunes Mézois, le peuple thiabé a pris le large. Depuis 2017, des centaines d'enfants ont participé au travail de la compagnie Surprise et des animateurs de la Ville de Mèze. Interventions dans les écoles, spectacles, expositions... Petits et grands se sont investis dans ce projet 100% jeunesse et culture mené par la Ville de Mèze. Samedi 15 juin, la grande fête de la jeunesse était l'apothéose de ces mois de créations auprès des plus jeunes. Le parc du château de Girard a accueilli plusieurs centaines de personnes. En fin d'après-midi, le public a rejoint le port pour souhaiter bon vent aux Thiabés, partis en voilier vers d'autres horizons.

## Ça roule au skate park

L'espace Jeunes de la Ville de Mèze, en partenariat avec l'association sétoise « Cultures Urbaines sans Frontières » a organisé une compétition de trottinettes et skates, mercredi 15 mai au skate park du Sesquier. 35 jeunes de 10 à 17 ans, de Mèze et du Bassin de Thau, ont participé à ce grand contest pour le plaisir de la compétition ou pour la découverte de ce sport urbain de plus en plus pratiqué.



## Jeux en famille : une journée réussie !

Le conseil municipal des jeunes de la Ville de Mèze enchaîne les projets réussis. Après une journée consacrée au sport, les jeunes élus ont organisé une après-midi dédiée aux jeux et à la famille au parc du Sesquier, dimanche 19 mai. Près de 200 personnes ont participé à cette manifestation conviviale.

## La rue du docteur Magne aux couleurs occitanes

Dans le cadre des rencontres occitanes, Henry Fricou, maire de Mèze, entouré d'élus du conseil municipal et des membres du cercle occitan de Mèze Lou Biou et de la Calandreta, a dévoilé le panneau occitan de la rue du docteur Magne. Désormais, cette rue du cœur de Mèze portera également le nom de « Carrièra del Relòtge » (« rue de l'horloge » en occitan).

### Pourquoi la « Carrièra del Relòtge » ? Un peu d'histoire :

À l'initiative des Consuls de la Ville de Mèze, depuis 1678, une grosse horloge (d'où le nom de relòtge), se trouvait dans l'actuelle rue du docteur Magne et rythmait le temps qui passe. En 1802, afin de permettre l'extension de la ville, les derniers remparts sont abattus. La ville nouvelle prend forme avec le Champs de Mars, la mairie dans le fossé des remparts ainsi qu'une belle place publique. Dès lors, l'horloge fut déplacée en façade du clocher puis sera remplacée en 1902. La *Carrièra del Relòtge* a, quant à elle, été rebaptisée rue du docteur Magne en 1900. C'est en effet dans cette rue qu'exerçait ce médecin apprécié de tous.



## À la rencontre des artistes mézois

Le centre-ville ne manque pas d'attraits. Son activité commerçante, sa vie de village, ses architectures typiques, ses ruelles insolites, sont autant d'atouts séduisants pour celles et ceux qui l'arpentent et l'explorent. Le centre ancien abrite aussi de nombreux ateliers d'art. Peinture, sculpture, céramique, travail sur le métal, bois ou le verre... Un dépliant publié par la Ville de Mèze propose, depuis le mois de mars, de découvrir et rencontrer les artistes dans leurs ateliers ou galeries. Leurs œuvres sont également visibles dans le cadre d'une exposition au chai de Girard jusqu'au 4 août.



### Les rendez-vous du parcours de l'art : rencontre avec les artistes mézois, chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois.

#### Jeudi 1<sup>er</sup> août 2019

Derniers jours de l'« Exposition Les Artistes du Parcours de l'Art »  
Rencontre avec les participants  
Carré d'Art Louis Jeanjean - Chai de Girard

#### Jeudi 3 octobre 2019

Atelier Liberté d'Expression  
« Art ...quand tu nous tiens ! »  
24, rue Gambetta - de 10h à 19h

#### Jeudi 5 septembre 2019

Galerie l'Arbre de Jade  
« Rencontre avec K-Arty »  
36 rue du Port de 10h à 12h et de 15h à 19h

#### Jeudi 7 novembre 2019

Atelier Brigitte Barberane  
« Dernier événement du Parcours de l'Art 2019 »  
14 rue du Dr. Magne - de 10h à 19h

## Familles d'Espagne

Mercredi 26 juin, Henry Fricou, maire de Mèze, a remis à 16 familles mézoises un agrandissement de photos de leurs aïeux arrivés d'Espagne au siècle dernier. Pendant tout le mois d'Avril, dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Retirada, Mèze a mis à l'honneur les familles d'origine espagnole qui ont quitté leur terre natale pour des raisons économiques ou politiques. Expositions, témoignages, vidéos, débats, concerts, spectacles... près de 2 000 personnes ont assisté à ce mois de commémorations, organisé en partenariat avec l'Association pour le Souvenir de l'Exil Républicain Espagnol en France – ASEREF de Montpellier. Grâce à l'engouement des Mézois autour de cet événement, le service culturel, avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes, a recueilli des centaines de documents, photos et témoignages de cette époque pour enrichir ses fonds d'archives. Les commerçants de l'ACEM ont également participé à cet hommage en décorant leurs vitrines sur le thème de l'Espagne. Olé !



## JUILLET

### Samedi 13 juillet

Course de barques à la rame, challenge Patrick Barbezier, organisé par la JLSM à 16h sur le Port.

### Fête nationale

#### • Retraite vénitienne

dès 22h depuis la place de la mairie. Distribution des lampions dès 21h à l'arrière de la mairie

#### • Inauguration

des aménagements de l'avenue Général de Gaulle, de la place Baptiste Milhau et de la place de Lattre de Tassigny à l'occasion du défilé de la Fête Nationale à 22h30 sur la place Baptiste Milhau.

#### • Feu d'artifice

à la fin du défilé, tiré au large du port.

#### • Bal des pompiers

en soirée, sur la place des Micocouliers. Buvette sur la place

### Du 13 juillet au 30 septembre

Exposition « Sacré ST ART : Acte IV – Momies et Anagraphis » à la chapelle des Pénitents.

### Dimanche 14 juillet

Fête nationale : bal musette à 22h sur le kiosque.

### Lundi 15 juillet

• Concours en doublettes montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

• Tournois sur chariot, organisés par l'école de la Nouvelle Lance Mézoise à 18h30 devant la boulangerie Alengrin sur l'esplanade.

### Du 15 au 20 juillet

« Percussions du Monde » dans le cadre du stage proposé par l'école municipale de musique de Mèze : du mardi au vendredi, sérénades en fins d'après-midi à suivre aux quatre coins de Mèze. Info : [secretariat.musique@ville-meze.fr](mailto:secretariat.musique@ville-meze.fr) et 04 67 43 80 75



### Jeudi 18 juillet

Concours de boules lyonnaises, concours semi-nocturne de 17h30 à minuit au Boulodrome de la Boule d'Azur.

### Du 18 au 21 juillet à Mèze

29<sup>ème</sup> Festival de Thau : concerts et rencontres dès 19h30 sur le port et la place des Tonneliers. Informations sur [www.festivaldethau.com](http://www.festivaldethau.com) et au 04 67 18 70 83

### Samedi 20 juillet

Concert avec le collectif Purkwapa et le steel-band Calyp'thau à 18h30 sur le parvis du château de Girard.

### Lundi 22 juillet

• Tournée d'été Hérault Sports : Sandball et coin lecture de 9h à 17h sur la place du Tambourin.

### Mercredi 24 juillet

« Festival sur tous les tons » : Concert « Flâneries vocales » - Yann Golgevit contre-ténor - du classique à la chanson à 21h à la chapelle des Pénitents.

### Jeudi 25 juillet

Repas-Concert organisé par la Calandreta, apéro festif tapas avec le groupe Next dès 19h sur le parking de la capitainerie. Pré-vente à l'Intermarché de Mèze dès le 11 juillet.

### Samedi 27 juillet

Concours de boules lyonnaises, challenge Blasquez de 8h à 21h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

### Dimanche 28

Fête du Bouletchou dès 10h du centre-ville au port.

### Mardi 30 juillet

Concert de Philippe Cornier à 21h à l'église Saint-Hilaire.

### Mercredi 31 juillet

« Festival sur tous les tons » : récital, Jérôme Medeville et son piano voyageur « De Bach à Rachmaninov... le voyage passionné du clavier ! » à 21h à la chapelle des Pénitents.

## AOÛT

### Vendredi 2 août

• Critérium écoles de joutes, organisé par la JLSM à 15h sur le Port.

• 29<sup>ème</sup> Fête de l'huître dès 18h sur la place des Tonneliers.

## Dimanche 28 juillet

### Fête du Bouletchou à 10h du centre-ville au port.

Comme chaque année, Mèze organise une grande journée en l'honneur de son patrimoine. Exposition, mariage 1900, défilé en musique, reconstitution de la pêche au bouletchou, brasucade, bal traditionnel et festif... Mèze va retrouver les gestes de jadis. Toute la population en habits 1900 s'investit dans ces pages du passé ressuscité et se réunit en soirée autour d'une brasucade et d'une soirée musicale.

#### Au programme :

Place des micocouliers de 10h à 13h : exposition d'objets d'antan, linge ancien, jouets d'autrefois par les associations « Le Fil de l'amitié », Collect'haeur, collection de Jacques Tourtelier.

À 18h : défilé costumé depuis le château de Girard par les associations Folkloriques Festa Fabo, la farandole bitteroise, le cercle occitan Lo Buou, la population costumée, mariage 1900 devant la mairie, puis cortège jusqu'au port.

Plagette et parking de la Capitainerie à 19h : reconstitution commentée de la pêche au bouletchou suivie d'une grande brasucade.

À 21h30 : concert du chanteur occitan Patric.

Buvette et restauration sur place dès 20h par l'association de la Calandreta et les vignerons coopérateurs du caveau de Beauvignac

Le service culturel de la Ville met à disposition du public des costumes 1900 pour participer au défilé.

Renseignements : service culturel au 04.99.02.22.01

Courriel : [billetterie.culture@ville-meze.fr](mailto:billetterie.culture@ville-meze.fr)



## Vendredi 2 août Fête de l'huître dès 18h sur la place des Tonneliers.

La très populaire Fête de l'Huître de Mèze attire chaque année près de 3000 visiteurs. Pour sa 29<sup>e</sup> édition, des centaines de kilos d'huîtres, de moules marinières, 200 kg de seiches en rouille et 4000 moules farcies seront servis. Cette grande dégustation de coquillages et autres produits de l'étang de Thau est organisée par les 70 bénévoles, pour la plupart conchyliculteurs, que compte l'association. Tout en savourant les merveilleux produits qu'offre l'étang de Thau, le public pourra également découvrir la « Peña del amor », qui animera le début de soirée. Place ensuite à « DeeJay Fanou », agitateur de foule, pour enflammer le dance-floor.

Un « bar à huître » sera installé avant l'entrée du chapiteau restauration afin de patienter dans la file d'attente avec quelques coquillages et un petit verre de blanc. De quoi se mettre en appétit ! Spectacle gratuit et restauration payante sur place.

Nouveauté : cette année, le paiement pour la buvette se fera en jeton pour fluidifier l'attente. Les jetons seront en vente sur place au stand buvette et un vendeur ambulant sera également présent.

**Renseignements : association de la fête de l'huître au 06 58 63 44 27.**



### Samedi 3 août

Tournois de joutes catégorie Séniors, Challenge Joseph Durand et Dorian Remeize, organisés par la Nouvelle Lance Mézoise dès 15h sur le Port.

### Lundi 5 août

Challenge Maxime Forage, concours en triplettes montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au bouldrome de la Parée.

### Mercredi 7 août

« Festival sur tous les tons » : concert : « Autour de Django

Reinhardt » : Nicolas Grosso et Les Zazous Zélés à 21h à la chapelle des Pénitents.

- Ciné-concert électro. Projection du documentaire : Bienvenue au club ! 25 ans de musique électronique suivi d'un concert électro à 21h au cinéma municipal Le Taurus.

### Jeudi 8 août

- Concours de boules lyonnaises, concours semi-nocturne de 17h30 à minuit au Boulodrome de la Boule d'Azur.

- Les estivales de Thau organisées par Sète agglomération Méditerranée

et animées par la fanfare Cartoon Show dès 18h sur la promenade des Tonneliers.

### Vendredi 9 août

Théâtre « Loto, vous voulez jouer ? » par la Cie Les Toiles cirées à 21h sur le parvis du château de Girard. Entrée : 6€/ gratuit pour les moins de 18 ans.

### Lundi 12 août

- Pétanque : Concours en triplettes mixtes montées – Challenge restaurant du Mas de Garric organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au bouldrome de la Parée.

- Tournois sur chariot, organisés par l'école de joute Nouvelle Lance Mézoise à 18h30 devant le kiosque entre les bars le Commerce et le Gin Marina.

### Du 12 au 22 août

Tennis : Tournoi de tennis non homologué ouvert à tous, au

Tennis club Mézois. Inscriptions au club. Tél. : 04 67 43 67 77.

### Mardi 13 août

- Pétanque : Concours en triplettes montées – Challenge L'Oscarine Bar-restaurant rganisé par la Pétanque Mézoise à 15h au bouldrome de la Parée.

- Fête des commerçant organisée par l'ACEM. Repas avec spectacle et soirée animée avec DJ dès 20h dans le parc du château de Girard.

### Mercredi 14 août

- Pétanque : Concours en doublettes montées – Souvenir Jean-Pierre Bondon dit KP - organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au bouldrome de la Parée.

- Tournois des anciens, challenge vieilles canailles, organisés par la Nouvelle Lance Mézoise à 18h sur le Port.

- Nuitée de l'école de joute de la Jeune Lance Sportive Mézoise, organisé par la JLSM à 21h sur le Port.

- Grande brasucade organisée par les Vignerons Coopérateurs de Pomerols, Mèze, Castelnau de Guers à l'occasion de la Fête de Mèze dès 18h dans le parc du château de Girard.

### Du 13 au 19 août

#### Fête Locale

- Sortie du Bœuf et du Chevalet, retraite aux flambeaux, tournois de joutes, de pétanque, de tambourin et de tennis, bals tous les soirs, feu d'artifice.

- Fête foraine sur Esplanade et place des Tonneliers.

Le service des festivités édite un programme détaillé de la Fête de Mèze, disponible en mairie et chez les commerçants. Renseignements : service festivités 04 99 02 22 00

### Du 13 au 25 août

Exposition « Balade artistique mézoise » à l'occasion de la fête locale, les artistes plasticiens de Mèze sont mis à l'honneur au Carré d'Art Louis Jeanjean. De 16h à 19h du mardi au dimanche et de 10h à 13h les jeudis et dimanches matins et jours fériés (fermeture le lundi).

### Mercredi 14 août

- Pétanque : Concours en triplettes montées – Challenge L'Oscarine Bar-restaurant - organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au bouldrome de la Parée.



- Tournois des anciens, challenge vieilles canailles, organisés par la Nouvelle Lance Mézoise à 18h sur le Port.

- Nuitée de l'école de joute de la Jeune Lance Sportive Mézoise, organisé par la JLSM à 21h sur le Port.

#### Jeudi 15 août

- Pétanque : Concours en doublettes montées – Challenge Dédou-Gorsse organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

- Apéritif à la marquise servi par les élus à l'occasion de la Fête de Mèze à 18h30 dans le parc du château.

- Tournoi de beach-volley, ouvert à tous, inscriptions sur place, organisé par le VOM à 14h sur la plage du Tambourin.

- Tournois de joutes catégorie Lourds Moyens, Challenge Adrien Bernard et Eric Morillas, organisés par la Nouvelle Lance Mézoise dès 15h sur le Port.

#### Dimanche 18 août

- Concours de boules lyonnaises, challenge Christophe Delvaux de 8h à 21h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

- Tournoi de joutes régional catégorie Lourds challenge Molinier Sil, organisé par la JLSM à 15h sur le Port.

» à 19h à la chapelle des Pénitents.

#### Samedi 24 août

Concours de boules lyonnaises, concours Michel Llop de 8h à 21h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

#### SEPTEMBRE

#### Jeudi 5 septembre

Concours de boules lyonnaises, challenge du Maire, concours vétérans de 8h à 17h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

#### Du 5 au 8 septembre

Championnat de France voile entreprises, organisé par le Yacht Club de Mèze à 10h à l'école de voile.

#### Les 21 et 22 septembre

Les Journées européennes du Patrimoine 2019 « Arts et divertissements » : exposition et visites. Renseignement : service archive et patrimoine au 04 99 04 02 03.

#### Vendredi 27 septembre

Spectacle de lancement de la saison culturelle à 18h sur la place des Micocouliers

### Tout l'été

- Du 3 juillet au 28 août, « Les mercredis du kiosque » dès 19h sur le kiosque.

- Tournois de joutes, tambourin et tennis renseignements auprès des clubs.

- Du 2 juillet au 20 août, loto les mardis à 21h dans le parc du château de Girard sauf le mardi 13 août reporté au jeudi 15 août.

- Tous les jeudis, concours de pétanque internes ouverts à tous, organisé par l'association Pétanque Mézoise dès 15h au boulodrome de la Parée.

- Concert d'orgue tous les jeudis de 11h à 11h30 à l'église Saint-Hilaire.

- Halles ouvertes tous les matins sur l'esplanade.

- Marché hebdomadaire tous les jeudis et les dimanches matins sur l'esplanade.

- Animations artisanales et commerciales nocturnes tous les jeudis dès 19h sur le port.

- Expositions à la bibliothèque municipale, à la chapelle des Pénitents, au carré d'Art Louis Jeanjean et au château de Girard.

- Visites de groupe : ateliers démonstrations et dégustations de coquillages avec Karine et Yvan Caussel, La Noisette d'Oc, au Mourre Blanc. Sur réservation au 06 89 84 41 23.

- Tous les 1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois, animation dans un atelier du « Parcours de l'art ». Info : [www.ville-meze.fr/parcours-de-lart](http://www.ville-meze.fr/parcours-de-lart).

- Du 11 juillet au 29 août, tous les jeudis à partir de 19h30, « Les jeudis Jazz », soirées concert-jazz, vins et tapas au caveau de Beauvignac. Réservations : 04 67 43 80 48 ou [beauvignacmeze@orange.fr](mailto:beauvignacmeze@orange.fr). Billets à retirer impérativement au caveau de Mèze 48h au préalable.

- Balades et activités nature organisées par l'ARDAM :

- Les Vendredis 19/07, 02/08, 09/08, 23/08 de 9h30 à 11h : pêche à l'épuisette, rdv : 9 rue de la Méditerranée devant le tennis club de Mèze côté plage.

- Les Vendredis 19/07, 02/08, 09/08, 23/08 de 18h à 19h30 : visite de la Conque, rdv : parking de la Conque, entrée en face du 12, Prom. Sergent Louis Navarro.

#### Renseignements et inscriptions :

07 66 81 87 29 ou [animation@ardam.fr](mailto:animation@ardam.fr)

**20 ans  
ça se  
fête !**

#### FESTIVAL DE THAU

#### 20 ANS, ÇA SE FÊTE !

Depuis 14 ans, la Ville de Mèze offre une entrée gratuite aux Mézois qui fêtent leur 20ème anniversaire dans l'année. Celles et ceux qui habitent à Mèze et qui ont ou auront 20 ans en 2019, sont donc gracieusement invités à une soirée mézoise du Festival de Thau (au choix, le 18, 19, 20 ou 21 juillet 2019). Les places seront à retirer auprès du service communication de la mairie de Mèze, aux heures d'ouverture, jusqu'au 18 juillet (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

#### Vendredi 16 août

- Pétanque : Concours en triplettes montées – Challenge Le Casino de Balaruc-les-Bains organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

- Défilé d'ouverture de la fête locale : Retraite vénitienne, sortie du Bœuf et du Chevalet à 22h départ de la place de la mairie. Embrasement et feu d'artifice au port des Nacelles.

#### Samedi 17 août

- Remise des récompenses aux sportifs méritants à 11h sur la place des Micocouliers.

#### Lundi 19 août

- Pétanque : Concours en doublettes montées – Challenge Le Croc Gourmand organisé par la Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

- Spectacle traditionnel : récital du Chevalet à 18h30 sur le kiosque.

- Mort du Bœuf à 19h sur l'esplanade. Feu d'artifice nautique à 22h30 tiré au large de la plagette. Soirée dansante à 23h.

#### Mercredi 21 août

« Festival sur tous les tons » : apéro concert : Ça souffle sur les cordes Trio – « Chansons Françaises Swing

#### Samedi 7 septembre

Fête des associations de 10h à 17 h sur l'esplanade.

#### Lundi 16 septembre

Challenge Solo viandes en doublettes montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

#### Samedi 21 septembre

« Festival sur tous les tons » : récital « Aire Y Fuego » : Les Troubadours chantent l'art roman en Occitanie, mélodies anglaises, mélodies espagnoles à 18h à la chapelle des Pénitents.

#### Programme sous réserve de modifications

#### Contacts

Service culturel et événementiel  
04 99 02 22 01

Service des festivités  
04 99 02 22 00

Associations et réservation de salles

04 99 02 22 03

Service des sports

04 99 04 02 01

# Festival de THAU



DELUXE  
CHARLIE WINSTON  
GORAN BREGOVIC  
SPECTACLE INÉDIT AVEC  
CYRIL DION & DE NOMBREUX ARTISTES

+ KIMBEROSE + MINUIT + VAUDOU GAME + SLIM PAUL  
+ LA CHICA + PEDRO SOLER & GASPAR CLAUS  
+ BARRY MOORE + KONGÔ BLUE + QUE TENGO  
+ PRETTY SLICK + PANTAIS CLUS + CHEKIDJY

VILLAGE DES RENCONTRES

ÉCO-DIALOGUES

JOURNÉE INITIATIVES ET TRANSITION



[festivaldethau.com](http://festivaldethau.com)

